

MORTIER MODIFIÉ
AUX POLYMÈRES
DIVISION 04

MASONBOND 400

CARACTÉRISTIQUES ET AVANTAGES

- » Adhérence supérieure
- » Excellente maniabilité
- » Haute résistance à la compression et durabilité à long terme
- » Pré-mélangé, ce qui réduit le temps de malaxage en chantier et augmente la productivité
- » Excellente résistance aux sels déglaçants
- » Contient moins que 0,1 g/L (0,013 oz./gal) de composés organiques volatiles (COV), moins l'eau (SCAQMD Règle #1168)

UTILISATIONS

- » Conçu pour coller les briques et les pierres de culture sur une variété de surfaces verticales
- » Conçu pour installer des pavés et dalles de granite sur les surfaces horizontales
- » Conçu pour installer les couronnements ou les marches dans les aménagements paysagers
- » Peut être utilisé à l'intérieur comme à l'extérieur.

Le MasonBond 400 est un mortier pré-mélangé et pré-ensaché spécialement conçu pour être utilisé lors de la pose de briques et pierres de culture et l'installation de pavé et dalles de granite. Ce mortier est composé de matières cimentaires, d'un polymère, de sable à granulométrie contrôlée ainsi que d'autres additifs soigneusement sélectionnés. Ce produit est de couleur grise.

MISE EN ŒUVRE

- La mise en œuvre du mortier doit être notamment conforme aux exigences des sections 6.7 et 10.5.1 de la norme CSA-A371-14
- Ne jamais étaler de mortier sur des surfaces gelées

MALAXAGE

Mélanger le MasonBond 400 avec un maximum de 4,5 L (1,2 gallon US) d'eau potable par 30 kg (66 lb.) de mortier dans un malaxeur à mortier propre. Verser 4,0 L (1,0 gallon US) d'eau dans le malaxeur et ajouter 30 kg (66 lb.) de mortier MasonBond 400. Mélanger pour une période de 3 à 5 minutes, ou de 5 à 10 minutes si un colorant est ajouté en chantier. Laisser le mortier reposer pour une courte période de temps. À l'aide de l'eau restante, ajuster le mélange pour obtenir la consistance voulue. Bien nettoyer le malaxeur immédiatement après utilisation.

MISE EN PLACE DU MORTIER

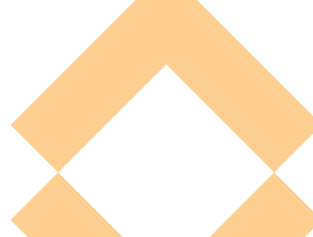
La mise en place du mortier doit se faire dans la période de temps prévue à l'article 6.3.1. de la norme CSA-A179-14.

NETTOYAGE

Ce produit contient un polymère sous forme de poudre. Éviter les contacts avec la surface des éléments à installer. Si l'utilisation de produit de nettoyage s'avérait nécessaire, assurez-vous de contacter le fabricant du produit afin de valider la compatibilité du produit ainsi que la procédure à suivre.

Peu importe la technique ou le produit employé, il faut toujours travailler de façon à protéger l'intégrité du mortier.

Toujours faire un essai avant de procéder avec les travaux de nettoyage.



MORTIER MODIFIÉ
AUX POLYMÈRES
DIVISION 04

MASONBOND 400

LIMITATIONS

- » Ne pas utiliser le MasonBond 400 comme mortier d'assise pour la pose d'éléments de maçonnerie conventionnels. Dans ce cas, référez-vous aux autres mortiers KING
- » Ne jamais ajouter en chantier des adjuvants visant à modifier le temps de prise, la maniabilité ou toute autre propriété du mortier plastique ou durci
- » Utiliser seulement la quantité d'eau recommandée de façon à obtenir les propriétés du mortier plastique ou durci voulues

EMBALLAGE

Ce produit est emballé dans des sacs de 30 kg (66 lb.) à triple doublure ou des sacs en vrac et enveloppés sur des palettes de bois.

ENTREPOSAGE ET DURÉE DE CONSERVATION

L'entreposage doit se faire dans un endroit sec et protégé des intempéries. En chantier, une bâche supplémentaire doit recouvrir les produits afin d'éviter l'infiltration d'eau. Les sacs non-ouverts et bien entreposés ont une durée de conservation de 12 mois.

CONSIGNES DE SÉCURITÉ

Ce produit est fabriqué à base de ciment Portland. Le port d'équipements de sécurité utilisés pour la manutention de produits à base de ciment est donc recommandé : gants de caoutchouc, masque anti-poussière et lunettes de sécurité. Les fiches signalétiques peuvent être fournies sur demande.

DONNÉES TECHNIQUES*

RÉSISTANCE À LA COMPRESSION ASTM C 109	1 jour 7 jours 28 jours	8 MPa (1160 psi) 15 MPa (2175 psi) 20 MPa (2900 psi)
----------------------------------------------	-------------------------------	------------------------------------------------------------

ÉTALEMENT	75 %
-----------	------

TENEUR EN AIR EN-1015-7 Méthode A	18 % Maximum
--------------------------------------	--------------

ESSAIS DE TRACTION DIRECTE

CSA A23.2-6B

Support

Résistances moyennes

	MPa	psi
Panneau de béton	< 1,10	< 159,54
Panneau de béton + lattis métallique	< 1,30	< 188,55
Bloc de béton	< 1,26	< 182,75

DURABILITÉ AUX CYCLES DE GEL/DÉGEL CSA A231.2	Nombre de cycles 50	Perte de masse < 50 g/m ² (1,5 oz./vd ²) [Critères de durabilité: < 500 g/m ² (14,7 oz./vd ²)]
-----------------------------------------------------	---------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

TRANSMISSION DE VAPEUR

ASTM E 96	N/A	4,5 perms-métrique
-----------	-----	--------------------

RENDEMENT PAR SAC DE 30 KG (66 LB.)	N/A	0,018 m ³ (0,65 pi ³) de mortier frais
----------------------------------------	-----	------------------------------------------------------------------

*Toutes les valeurs moyennes du produit KING sont obtenues en condition de laboratoire.

Remarque : Le contenu de cette fiche technique est régulièrement mis à jour. Pour vous assurer que vous avez entre les mains la plus récente version, nous vous conseillons de consulter notre site Internet à l'adresse suivante; www.king-mortiers.com

Ce produit est conçu pour procurer le rendement prescrit dans la présente fiche technique. Si toutefois il est utilisé dans des conditions autres que celles pour lesquelles il est destiné, ou s'il est utilisé d'une façon contraire aux recommandations prescrites dans la présente fiche technique, il risque de ne pas procurer le rendement prescrit aux présentes. Ce qui précède remplace toute autre garantie, déclaration ou condition, exprès ou tacites, y compris, sans s'y limiter, toute condition ou garantie implicite de qualité marchande et de conformité à un usage particulier, ainsi que toute garantie ou condition offertes en vertu de lois applicables ou autrement ou découlant de la conduite habituelle ou des pratiques du commerce établies.

V0521

SIKA CANADA INC.

Siège social
601, avenue Delmar
Pointe-Claire (Québec) H9R 4A9

Autres sites
Boisbriand (Québec)
Brantford; Cambridge; Sudbury; Toronto (Ontario)

Edmonton (Alberta)
Surrey (Colombie-Britannique)